

ÉTUDE D'IMPACT DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

Par arrêté n°14-004 de septembre 2014, le Maire de La Seyne-sur-Mer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au permis de construire SAS CORNICHE DU BOIS SACRE et son étude d'impact.

A cet effet, Fernand PEIRANO, Ingénieur au CEA en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Michel VIDAL, Chef de projet concession EDF, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le Magistrat en Charge des Enquêtes Publiques du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroule au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville 20 quai Saturnin Fabre du 17 novembre 2014 au 19 décembre 2014 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Hôtel de ville

Enquête publique Bois sacré

20 quai Saturnin Fabre CS 60226 – 83500 La Seyne-sur-Mer

Le commissaire enquêteur reçoit aux dates et horaires suivants, au **rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville** :

- **Lundi 17 novembre 2014 de 9h à 12h**
- **Jeudi 20 novembre 2014 de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **Mardi 25 novembre 2014 de 9h à 12h**
- **Mercredi 3 décembre de 14h à 17h**
- **Jeudi 11 décembre de 9h à 12h**
- **Vendredi 19 décembre de 14h à 17h**

Le rapport et les conclusions, transmis au Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme.

Contact presse : 04 94 06 90 22

presse@la-seyne.fr

